

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Formations

Rapport d'évaluation

Licence Sciences de la vie et de la Terre (SVT)

- Université de Nantes

Campagne d'évaluation 2015-2016 (Vague B)

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Formations

Pour le HCERES,¹

Michel Cosnard, président

En vertu du décret n°2014-1365 du 14 novembre 2014,

¹ Le président du HCERES "contresigne les rapports d'évaluation établis par les comités d'experts et signés par leur président." (Article 8, alinéa 5)

Évaluation réalisée en 2015-2016

Présentation de la formation

Champ(s) de formation : Sciences

Établissement déposant : Université de Nantes

Établissement(s) cohabilité(s) : /

La licence, mention *Sciences de la vie et de la Terre* (SVT) est une formation généraliste délivrant des connaissances et compétences fondamentales et appliquées en biologie et en géologie. Construite sur une première année (L1) organisée en un portail commun « Biologie-Géosciences-Chimie », elle se décline en quatre parcours permettant une orientation progressive des étudiants en L2, puis L3 : parcours *Sciences de la Terre et de l'univers* (STU), *Biologie-écologie* (BE), *Biologie-géologie* (BG, ouvrant à la préparation au CAPES & Agrégation en SVT) et *Sciences exactes et naturelles-SVT* (SEN, ouvrant à la préparation au concours de recrutement au professorat des écoles). Des passerelles de réorientation (de droit ou après examen par la commission pédagogique de la licence, suivant les cas) existent à tous les niveaux, au sein de la mention, mais également avec la mention de licence *Sciences de la vie*. Un dispositif spécifique de préparation à l'accès en licence professionnelle (PALP) est proposé en L2. Bien que contenant quelques éléments de professionnalisation, cette licence vise principalement la poursuite d'études. Celle-ci peut s'effectuer en deuxième cycle universitaire, notamment en master *Terre, planète, environnement* de l'Université de Nantes pour les parcours STU et BE, en masters *Métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation-1^{er} degré* pour le parcours SEN et *Métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation-2nd degré* pour le parcours BG (masters portés par l'Ecole Supérieure du Professorat et de l'Education - ESPE - de l'Académie de Nantes).

Synthèse de l'évaluation

La mention de licence *Sciences de la vie et de la Terre* (SVT), fortement intégrée au champ de formation *Sciences* de l'Université de Nantes et bien positionnée au sein de l'offre de formation régionale en SVT, regroupe respectivement 150 à 200, 120 à 170 et 100 à 120 étudiants par promotion de L1, L2 et L3, autour d'un large spectre d'enseignements biologiques et géologiques organisés de façon logique et progressive en deux parcours de L1-2nd semestre (S2-SVT), trois parcours de L2 et quatre parcours de L3 : STU, BE, BG et SEN. La première année (L1) consiste en un portail commun « Biologie-Géosciences-Chimie » au sein duquel une première orientation vers la mention SVT se fait en S2 par le choix d'une ou deux unités d'enseignements (UE) facultatives (soit 20 % à 40 % de l'enseignement disciplinaire de S2). En L2, les parcours STU et BE sont séparés à 90 %, le parcours BG associant des UE des parcours STU et BE. En L3, les UE disciplinaires sont intégralement séparées entre les quatre parcours. En L2 et L3, à l'exception du parcours BE qui rassemble à lui seul environ 50 % des étudiants de la mention, les autres parcours présentent des effectifs relativement faibles et fluctuants, un problème cependant amorti au niveau des UE de L2 par un fort degré de mutualisation entre parcours.

Le pilotage du L2 et du L3 par des binômes d'enseignants-chercheurs biologiste-géologue permet d'assurer le suivi pédagogique de l'ensemble des étudiants de la mention. Un conseil de perfectionnement est en place et visiblement force de proposition active (par exemple, concernant le développement d'enseignements de terrain, ou encore l'utilisation des évaluations des enseignements par l'équipe de formation). L'équilibre entre cours magistraux, travaux dirigés, travaux pratiques, terrain (CM/TD/TP) est globalement bon (53 % de TD et TP en moyenne), excepté l'enseignement de terrain, peu présent (4,5 % en moyenne), particulièrement dans les parcours BG (1,5 %) et BE (2,5 %). On regrettera également l'absence d'enseignements réalisés sous forme de projet, notamment en L3 STU et BE, ainsi que l'absence d'un stage obligatoire (en laboratoire, en entreprise, en collectivités ou administration publique, en établissement scolaire) en L3 STU, BE et BG. On notera enfin le faible niveau d'intégration d'intervenants non-universitaires au sein des enseignements (3 % des enseignements du parcours STU, moins encore pour les parcours BG et BE).

Les taux de réussite affichés sont bons voire très bons (60 à 80 % des étudiants présents aux examens en L1 sur les trois dernières années, 60 à 90 % en L2 et 65 à 100 % en L3), et reflètent l'existence de dispositifs dynamiques et efficaces d'aide et d'accompagnement des étudiants (enseignants-référents et tutorat, notamment) portés par des équipes pédagogiques multidisciplinaires solides et dynamiques. On regrettera cependant l'absence d'une cellule dédiée à l'évaluation des enseignements (réalisation, synthèse et analyse) à l'échelle du champ de formation *Sciences* (unité de formation et de recherche « Sciences et Techniques »), voire de l'Université de Nantes.

Au vu des objectifs de chaque parcours, la structure d'ensemble (progressivité de l'individualisation des quatre parcours de L3 ; thèmes et poids relatifs des UE au sein de chaque parcours) apparaît bien adaptée à la poursuite d'études en masters, qu'ils soient strictement disciplinaires (géologie, écologie), inter-/transdisciplinaires, aux frontières des sciences de la vie et de la terre (sciences de l'environnement, aménagement et risques naturels, ressources naturelles) et/ou qu'ils relèvent des sciences de l'enseignement et de l'éducation. De fait, les quatre parcours proposés dans cette licence ont tous un ou plusieurs prolongements naturels directs dans différents masters de la même université et, au-delà, ouvrent sur un large spectre de masters régionaux et nationaux, reflet de la multidisciplinarité et de la bonne qualité d'ensemble de cette formation.

Points forts :

- Une mention de licence organisée en quatre parcours cohérents et bien articulés, avec une orientation progressive, un dispositif spécifique de préparation à l'accès en licence professionnelle en L2 et plusieurs passerelles prévues.
- Un dispositif d'aide à la réussite actif et dynamique se traduisant notamment par de forts taux de réussite aux examens.
- Des équipes pédagogiques multidisciplinaires solides et dynamiques, doublées d'un conseil de perfectionnement qui semble bien jouer son rôle et dont les avis et recommandations sont bien intégrés.
- Une continuité locale licence-masters efficace.
- Une démarche d'autoévaluation proactive et visiblement efficace menée par l'équipe pédagogique.

Points faibles :

- Un enseignement de terrain insuffisamment développé dans les trois parcours de L2 ainsi que dans les parcours *Biologie-géologie* et *Biologie-écologie* de L3.
- Une absence de stage obligatoire en L3 parcours STU, BG et BE, ainsi qu'un niveau globalement faible d'interaction avec le monde socio-professionnel.
- Une absence d'enseignements réalisés sous forme de projet.
- Des effectifs fluctuants d'une année sur l'autre, au risque de passer sous le seuil minimal imposé par l'université pour l'ouverture des UE (dérogation nécessaire en dessous de 18 étudiants), risque néanmoins compensé *pro parte* par un fort niveau de mutualisation en L1 et L2.

Recommandations :

La mention de licence *Sciences de la vie et de la Terre* intègre en quatre parcours des enseignements de géologie, biologie et écologie en un ensemble pertinent et cohérent qui s'appuie sur des équipes pédagogiques multidisciplinaires visiblement dynamiques et motivées, ainsi que sur un conseil de perfectionnement actif et force de proposition. Le niveau élevé de mutualisation des enseignements en L1 et L2, ainsi que la réalisation d'un suivi proactif des étudiants post-diplomation, sont appréciables. On regrette cependant un manque sensible d'enseignements de Terrain (L2 et L3) et l'absence de stage obligatoire en L3, élément dont l'équipe pédagogique semble au moins en partie déjà consciente et qu'il paraît opportun de corriger. En outre, la mise en place d'un stage obligatoire en L3 permettrait certainement une meilleure intégration du monde socio-professionnel dans la formation.

Analyse

| | |
|---|--|
| <p>Adéquation du cursus aux objectifs</p> | <p>La licence SVT regroupe 150 à 200, 120 à 170 et 100 à 120 (respectivement pour le L1, L2, et L3) étudiants par an. L'équilibre CM/TD/TP/Terrain, très variable d'un parcours/année à l'autre, est globalement bon (53 % de TD+TP en moyenne), excepté l'enseignement de terrain particulièrement peu présent (4,5 % en moyenne, soit 8,5 %, 1,5 % et 2,5 % respectivement pour les parcours STU, BG et BE) -- point faible identifié par le conseil de perfectionnement, qui propose des solutions et note que certains jours de terrain (écologie) en BE et BG existent sans être pour autant inclus dans les maquettes.</p> <p>La structure d'ensemble (thèmes et poids relatifs des UE au sein de chaque parcours) paraît très bien adaptée à la poursuite d'études en masters, tant disciplinaires (géologie, écologie) qu'inter ou transdisciplinaires (sciences de l'environnement, professorat des écoles et du secondaire [CAPES & Agrégation en SVT]). De ce point de vue, le rapprochement des disciplines à coloration plus biologique avec celle plus géologique au sein d'une même mention permet l'orientation progressive des étudiants en L1 et L2. Un dispositif de préparation à l'accès en licence professionnelle (PALP) existe en L2, en lien notamment avec les licences professionnelles <i>Géologie de l'aménagement</i> et <i>Gestion des déchets</i> de l'Université de Nantes.</p> |
| <p>Environnement de la formation</p> | <p>Cette mention de licence apparaît fortement intégrée au champ de formations <i>Sciences</i>, via la mise en commun d'enseignements de L1, L2 et L3 entre différentes mentions impliquant différents départements (biologie, géologie, chimie et physique, notamment).</p> <p>Les formations similaires à l'échelle régionale sont identifiées (universités d'Angers, du Mans, de Rennes et de Brest, notamment) et prises en compte dans le positionnement de la licence nantaise (par exemple, spécificité du parcours nantais BG, lié au master nantais préparant au concours de recrutement des professeurs de SVT). Les quatre parcours proposés en licence SVT ont tous un ou plusieurs prolongements naturels directs dans différents masters de la même université, masters adossés à trois laboratoires de recherche également fortement impliqués dans la licence SVT, ce qui bénéficie indirectement, mais effectivement, à cette formation. Un tissu associatif étudiant vivace et dynamique est présent (sorties de terrain, forum des métiers). Il n'est, en revanche, pas fait mention de relations particulières avec les entreprises et partenaires publics/privés correspondant au champ de cette formation, alors qu'au moins deux d'entre elles interviennent dans la formation et que le conseil de perfectionnement comprend six membres extérieurs représentant ces entreprises.</p> |
| <p>Equipe pédagogique</p> | <p>Pour chaque parcours et année de licence, les équipes pédagogiques pluridisciplinaires sont pilotées, autour de la responsable de mention, par un directeur des études (DE ; L1-BGC), deux responsables du S2-SVT, ainsi que deux DE pour la L2-SVT et deux autres pour la L3-SVT. Les DE de L2 et L3 forment des binômes d'enseignants-chercheurs biologiste-géologue afin d'assurer le suivi de l'ensemble des étudiants de la mention. Des professionnels extérieurs interviennent en L1-SVT et L3-STU à hauteur de 3 % des enseignements de ce parcours.</p> <p>La mention SVT met en œuvre la charte de pilotage pédagogique définie par l'unité de formation et de recherche « Sciences et Techniques ». Différents groupes de travail (relation lycées, enseignants référents, tutorat, évaluation des UE, Répertoire National des Certification Professionnelles [RNCP]) traitent de questions longitudinales à l'ensemble de la mention.</p> |
| <p>Effectifs et résultats</p> | <p>Malgré une remontée sensible sur les trois dernières années, la tendance générale (depuis une dizaine d'années) est à la baisse des effectifs dans cette mention, baisse essentiellement notable dans le parcours <i>Biologie-écologie</i>, qui représente à lui seul environ 50 % des étudiants de la mention. Il n'est pas tiré d'enseignement particulier de ces fluctuations, par ailleurs également observées pour plusieurs autres licences SVT en France. Les taux de réussite (calculés sur les étudiants présents aux examens) sont bons à très bons (60 à 80 % en L1 sur les trois dernières années, 60 à 90 % en L2, et 65 à 100 % en L3), avec quelques variations remarquables en STU et BG (\pm 30 % d'une année sur l'autre),</p> |

| | |
|--|--|
| | <p>vraisemblablement liées aux faibles effectifs de ces deux parcours (15-30 étudiants par parcours en L2 et une vingtaine d'étudiants par parcours en L3 pour les trois dernières années). On regrette l'absence d'informations relatives aux taux d'absentéisme aux examens.</p> <p>Le pourcentage de poursuite d'études est difficile à évaluer précisément par manque d'information, mais semble élevé dans les parcours STU, BG et SEN (>80-90 %) ; au vu des informations fournies dans le dossier de mention, il semble plus faible pour le parcours BE. L'essentiel de l'insertion en master se fait à l'échelle locale. L'absence d'enquête fiable ne permet pas d'évaluer précisément le nombre d'étudiants arrêtant leurs études au terme de la licence.</p> |
|--|--|

| | |
|---|--|
| <p>Place de la recherche</p> | <p>Bien que positionnée en amont de masters locaux à forte dimension recherche, et de ce fait adossée à trois laboratoires de recherche visiblement dynamiques et impliqués dans la formation universitaire, et bien que quelques chercheurs CNRS soient impliqués ponctuellement dans les enseignements de cette licence, la place de la recherche paraît modeste, sinon réduite (par exemple, visite annuelle de laboratoire, intervention d'étudiants en doctorat durant le forum des métiers). Malgré la possibilité laissée ouverte de réaliser un stage volontaire (5-10 étudiants/an dans chaque laboratoire, ce qui est peu au regard des effectifs de la licence), on regrettera particulièrement l'absence d'un stage obligatoire (maquetté et crédité, quatre à cinq semaines minimum) en L3 dans les parcours STU et BE.</p> |
| <p>Place de la professionnalisation</p> | <p>Le projet professionnel de l'étudiant est construit progressivement, <i>via</i> des modules transversaux de L2 et L3 (curieusement, rien ne semble exister à ce niveau en L1, moment pourtant clé dans l'orientation des étudiants). Un forum des métiers de la géologie et de l'écologie est organisé annuellement et apprécié des étudiants. Un réseau des diplômés est en place depuis 2011 ; son fonctionnement repose entièrement sur la base du volontariat. L'absence d'un stage obligatoire en L3 (parcours STU BE et BG) constitue un point faible ; en revanche, l'existence en L3-SEN d'un stage d'observation d'une semaine en école est appréciable et pourrait être étendue au parcours BG.</p> <p>16 crédits d'anglais, répartis sur les six semestres de la licence, ainsi que 5 crédits d'informatique en L1 (incluant la préparation au C2I-niveau 1) complètent utilement la formation disciplinaire.</p> <p>Une fiche RNCP claire et informative existe pour cette mention.</p> |
| <p>Place des projets et stages</p> | <p>La possibilité de réaliser des stages volontaires (hors période d'enseignement ; 5 à 10 étudiants par an et par laboratoire) et l'existence d'une UE complémentaire (UEC) « stage SVT » optionnelle en L3 (d'une durée de 15 jours pour 6 crédits, ce qui apparaît disproportionné, cette UEC est prise par environ 1/3 des étudiants) ainsi que d'une UE « Gestion de projet » en L2 (3 crédits) ne compensent pas cette lacune.</p> |
| <p>Place de l'international</p> | <p>La place de l'international dans cette mention de licence est classique (échanges Erasmus) et relativement modeste, mais réelle pour les parcours STU et BE (4 à 8 % d'étudiants entrants et sortants annuellement, avec des destinations de sorties variées - Islande, Espagne, Belgique, Brésil, Allemagne, Norvège, USA). Elle est en revanche nulle pour les parcours BG et SEN, ce qui est regrettable, mais malheureusement classique au regard de la finalité de ces formations. On pourra regretter que plusieurs accords Erasmus aient récemment été dénoncés faute de mobilité entrante, un problème récurrent en France où les enseignements de licence sont très majoritairement, voire exclusivement, dispensés en français.</p> |
| <p>Recrutement, passerelles et dispositifs d'aide à la réussite</p> | <p>L'unité de formation et de recherche « Sciences et Techniques » de l'Université de Nantes semble assez proactive dans ce domaine, <i>via</i> différentes activités de communication intra- et extra-université (par exemple : journées d'orientation, portes ouvertes, grands salons étudiants, expositions). Un dispositif spécifique (REUSCIT) est proposé aux étudiants se destinant à des études scientifiques, mais n'ayant pas obtenu un bac S. Plusieurs passerelles de réorientation existent, certaines « de droit » (entre les parcours BG et BE, notamment) et d'autres sur dossier examiné par une commission pédagogique <i>ad hoc</i> (entre les mentions SVT</p> |

| | |
|---|--|
| | <p>et <i>Sciences de la vie</i>, notamment). Seul le parcours STU apparaît réellement isolé (tubulaire) au sein de la mention SVT. Des enseignants référents et un système de tutorat (particulièrement actif et inventif dans le parcours STU, avec par exemple l'organisation par des étudiants de L3 de contrôles continus fictifs pour les étudiants de L1) fournissent un dispositif dynamique et visiblement efficace d'aide à la réussite.</p> <p>Le dossier de mention ne détaille aucune modalité spécifique concernant l'adaptation des enseignements aux étudiants ayant des contraintes particulières (situation de handicap, sportifs, salariés...). La formation n'est pas accessible en contrat d'apprentissage ou de professionnalisation, mais l'est par validation des études supérieures (VES), validation des acquis professionnels (VAP) ou validation des acquis de l'expérience (VAE).</p> |
| <p>Modalités d'enseignement et place du numérique</p> | <p>L'enseignement dispensé au sein de cette mention de licence est presque entièrement réalisé en présentiel « classique », seule une UE de L3-STU étant organisée en « pédagogie inversée ». On regrettera à ce niveau l'absence d'UE réalisée sous forme de projet, notamment en L3.</p> <p>Le numérique et l'informatique sont bien présents et utilisés au sein de la formation (préparation au C2i et initiation à l'algorithmique en L1 ; espace numérique de travail incluant une plateforme informatique pour la mise en ligne de documents pédagogiques, questionnaires d'entraînement et d'évaluation, forum), sans toutefois sortir des schémas classiques d'usage. On ne relève pas, par exemple, de démarche proactive de développement de dispositifs pédagogiques innovants basés sur les technologies de l'information et de la communication pour l'enseignement (TICE) à l'échelle d'un parcours ou de la mention.</p> |
| <p>Evaluation des étudiants</p> | <p>Les modalités de contrôle des connaissances mises en œuvre dans cette licence sont classiques, avec un premier semestre (S1) de L1 en contrôle continu intégral, et une égale répartition des notes de contrôle continu (plus de deux notes par UE) et d'examen terminal (deux sessions) à partir du S2. Les enseignements de terrain sont évalués (compte-rendu noté). En raison des effectifs, des examens oraux ne sont organisés qu'en deuxième session de L3. La composition et le fonctionnement des jurys sont fixés et gérés par l'unité de formation et de recherche « Sciences et Techniques », à l'échelle du champ de formation <i>Sciences</i>.</p> |
| <p>Suivi de l'acquisition des compétences</p> | <p>Toutes les UE de la mention sont détaillées en termes de compétences et de connaissances disciplinaires et transversales à acquérir, le tout résumé (à l'échelle de chaque parcours) dans le Supplément au diplôme (fourni en annexe du dossier de mention pour les quatre parcours de la mention). La mise en place par le service universitaire d'insertion et d'orientation (SUIO) d'un carnet de route personnalisé (espace internet dédié ; organisation et contenu non précisés) permet à chaque étudiant de suivre la progression de ses acquisitions.</p> |
| <p>Suivi des diplômés</p> | <p>Un réseau des anciens étudiants de la mention est en place depuis 2011 (suivi du devenir et participation au forum des métiers), avec une efficacité très variable suivant le parcours (entre 1/3 et 4/5 des étudiants suivis). Ainsi, pour STU, 30 à 40 % des étudiants ont continué en master à Nantes, et 20 à 30 % en master hors-Nantes (aucune information de suivi pour les 40 % restant) ; pour BE : 20 à 40 % ont continué en master à Nantes, et 5 à 30 % en master hors-Nantes ; pour BG : 50 à 70 % ont continué en master MEEF-SVT à Nantes, et 20 % ont poursuivi leurs études dans d'autres masters proposés par l'Université de Nantes. De façon remarquable, la liste des masters ciblés hors-Nantes suite aux parcours STU et BE est très vaste, reflet de la multidisciplinarité et de la bonne qualité d'ensemble de cette mention de licence.</p> |
| <p>Conseil de perfectionnement et procédures d'autoévaluation</p> | <p>Un conseil de perfectionnement regroupant trois enseignants-chercheurs, trois représentants des étudiants, deux formateurs et le responsable de l'ESPE de Nantes, une conseillère d'orientation de l'académie et un professeur des écoles (Président), fonctionne depuis 2014 dans le cadre de la mise en œuvre de la politique d'établissement. Une première réunion (11/2014) a permis d'identifier les principaux points faibles de la mention (notamment la question des enseignements de terrain) et d'amorcer une réflexion sur leur résolution dans le cadre du prochain contrat. Les quelques pistes évoquées dans le dossier de mention semblent pertinentes et adaptées.</p> <p>Les UE sont évaluées par les étudiants (formulaires distribués en fin de</p> |

| | |
|--|--|
| | <p>semestre), puis les résultats sont synthétisés par les responsables d'UE. Il est regrettable qu'il n'existe pas de cellule dédiée à l'évaluation des enseignements (organisation, analyse et synthèse des résultats) au sein de l'unité de formation et de recherche « Sciences et Techniques » ou de l'Université de Nantes. Dans la mesure du possible, les propositions du conseil de perfectionnement et les résultats des évaluations semblent bien pris en compte par les responsables de la mention.</p> |
|--|--|

Observations de l'établissement



UNIVERSITÉ DE NANTES

Nantes, le 30 mai 2016

Haut Conseil de l'Evaluation de la
Recherche et de l'Enseignement Supérieur

Suivi par : Soizic GOURDEN
Direction des Etudes et de la Vie Universitaire
Soizic.gourden@univ-nantes.fr
+33 (0) 240998407

Objet: Retour sur le rapport d'évaluation de la Licence : sciences de la vie et de la terre

L'université de Nantes remercie l'HCERES et l'ensemble des évaluateurs pour le travail qu'ils ont réalisé. Les remarques et recommandations seront d'une aide précieuse dans le cadre de la mise en œuvre de la future offre de formation de l'Université de Nantes.

Vous trouverez ci-après les réponses des responsables de formations ou de composante aux interrogations formulées dans les rapports et les commentaires sur les recommandations communiquées.

En vous remerciant pour l'attention que vous porterez à ces retours, je vous prie de croire en l'assurance de ma considération la meilleure.

Pour le Président et par délégation,

Le Vice-Président Formation et Vie
Universitaire

Dominique AVERTY



UNIVERSITÉ DE NANTES

Éléments de réponse aux rapports d'évaluation de l'HCERES

Identification de la formation :

| | |
|------------------------------------|-----------------------------------|
| Champ de formation | Sciences |
| Type (Licence, LP, Master) | Licence |
| Intitulé du diplôme | Sciences de la vie et de la Terre |
| Responsable de la formation | Caroline Dumoulin |

Observations :

Dans le paragraphe de présentation de la formation, il est noté : « Bien que contenant quelques éléments de professionnalisation, cette licence vise principalement la poursuite d'études. Celle-ci peut s'effectuer en deuxième cycle universitaire, notamment en master Terre, planète, environnement de l'Université de Nantes pour les parcours STU et BE, en masters Métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation-1er degré pour le parcours SEN et Métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation -2sd degré pour le parcours BG (masters portés par l'École Supérieure du Professorat et de l'Éducation – ESPE - de l'Académie de Nantes). ».

Or, dans le dossier d'auto-évaluation, nous avons mentionné : « Comme pour toute Licence générale, les débouchés de la Licence SVT sont axés sur la poursuite d'études en Master et non sur une insertion professionnelle immédiate. Ainsi, l'ensemble du programme couvert sur les trois années de la Licence SVT permet d'acquérir les connaissances nécessaires à la poursuite d'études aussi bien à l'Université de Nantes que dans d'autres établissements, dans les Masters portant sur les domaines étudiés dans notre Licence . » Ce paragraphe avait pour but d'indiquer que le parcours BG de la Licence SVT débouche sur des Masters en Biologie-Géologie, ou Environnement (protection, aménagement. Ainsi, l'un des parcours du Master TPE (le parcours BGE : Biologie, Géologie et Environnement) est un débouché naturel du parcours BG de la Licence. Il est cependant vrai que, comme souligné dans le dossier et relevé par l'HCERES, la visibilité de ce parcours est (pour l'instant), plus reliée à une insertion en master Métiers de l'enseignement MEFF-SVT.